

La LETTRE

AGENDA

21 communautaire



UNE VOLONTÉ POLITIQUE

La reconnaissance du développement durable comme cadre d'action d'intérêt général conduit les élus à réévaluer les objectifs et les méthodes de la Communauté de Communes, et à le faire en ouvrant largement la concertation avec les citoyens(nes). Cette volonté politique qui s'est traduite par la mise en œuvre d'un Agenda 21 communautaire, s'articule autour de quelques principes bien connus : principe de précaution, principe de proximité, principe d'équité, principe de solidarité, principe de sobriété, pour ne citer que les plus utilisés. Chacun de ces principes se décline à son tour en outils d'éco-conception, en techniques à privilégier, en mobilisation de moyens et d'acteurs, en indicateurs d'avancement et de réussite à renseigner dans la durée.



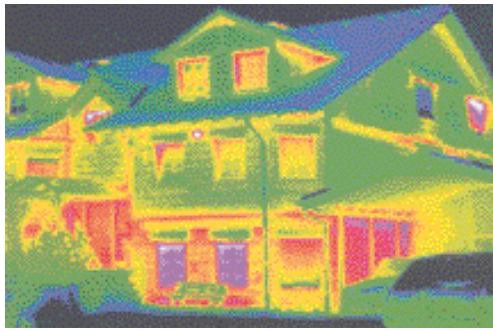
*“Nous n’héritons pas
de la terre de nos ancêtres,
nous l’empruntons
à nos enfants”*

Antoine de Saint-Exupéry

DES OBJECTIFS OFFICIELS

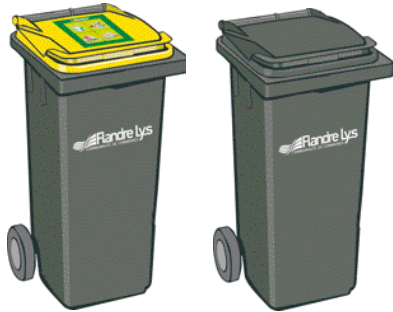
Issus du Grenelle de l'Environnement, les critères qui encadrent l'évolution collective vers le développement durable d'un territoire sont exigeants. Ils commencent par une vigilance globale appliquée à l'ensemble des politiques publiques : ne pas juxtaposer des éléments positifs et des substances de pratiques contraires au développement durable ; ces incohérences étant sources d'échec pour les efforts de transition écologique. Le programme d'engagement communautaire doit s'organiser autour des trois piliers du développement durable (l'économique, l'environnemental et le social), qui sont tout le contraire d'un découpage ; il s'agit d'établir une vision globale, une recherche d'exhaustivité dans le tableau final d'opérations et une interactivité entre la biodiversité, la maîtrise des consommations et l'économie solidaire. S'y ajoute la nécessité de planifier les actions et de les encadrer par les formes de la nouvelle gouvernance.





UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE

Tous ces éléments ont été étudiés, débattus, travaillés et concrétisés par les 12 ateliers et 3 forums, par une multitude d'entretiens, d'initiatives et de propositions. Après deux ans de diagnostic partagé ainsi que l'adoption d'une stratégie locale de développement durable lors du conseil communautaire du 28 juin 2011, le premier plan d'actions a été préparé avec la participation du plus grand nombre (communes, associations, habitants, entreprises, agents, établissements scolaires). Une délibération-cadre a été votée le 5 juin 2013 à l'unanimité.



UN DIAGNOSTIC NÉCESSAIREMENT PARTAGÉ

Les ateliers ont abordé toutes les facettes de l'identité territoriale de la CCFL. Les points forts qui ressortent sont l'histoire et la solide unité géographique structurée par la Lys, à la fois corridor naturel et humain qui concentre les zones humides potentielles, les voies de communication, les activités et agglomérations principales, et les problèmes d'inondations. Il a aussi été mis en évidence l'intérêt très spécifique d'un territoire qui fait le lien entre l'Artois et la Flandre, le Béthunois et la Métropole, avec toutes les difficultés d'un espace péri-urbain attractif où la tentation est grande de consommer de façon excessive du foncier agricole.



Le bilan général se conclut sur une forte empreinte écologique, due à la fois à la nature des industries dominantes, à l'importance des déplacements automobiles, à l'agriculture intensive, à la dispersion des activités artisanales et PME, à la taille moyenne et à l'expansion des parcelles de logements neufs, à la faible performance énergétique du parc de logements anciens, à l'absence de transport ferroviaire pour passagers, et à la proportion relativement faible des espaces naturels.



Parmi les points forts identifiés, on relève aussi bien l'existence d'une politique avancée en matière de déchets ou de soutien aux initiatives que l'enracinement d'un fort réseau associatif tourné vers l'économie solidaire, le lien social, l'éducation populaire et l'environnement, ou encore un très grand potentiel de production d'énergies renouvelables.



DE LA CONCERTATION À LA CO-CONSTRUCTION

Les ateliers citoyens ont permis un dialogue direct entre élus locaux, responsables associatifs, simples citoyens attachés à la chose publique, experts... L'attente générale est tournée vers la mise en œuvre durable d'une coopération réelle entre tous, telle qu'elle est préfigurée par exemple dans l'opération "Ambassadeurs de la biodiversité", portée par Lestrem Nature et soutenue par la CCFL.



Le dernier forum a consacré une réponse positive des élus communautaires à cette attente de co-construction des projets et de prise en charge collaborative de leur réalisation. Le défi est réel, car c'est un exercice difficile, qui requiert la disponibilité de tous, une forte circulation en temps réel des informations, une mobilisation des services et une capacité d'animation en continu du dispositif.

La perspective d'une planification sur 10 ans des opérations inscrites au tableau issu de l'élaboration participative de l'Agenda 21 apporte une note de réalisme à cet élan citoyen.



LES TROIS AXES STRATÉGIQUES

> Un plan local énergies-climat

En apport au Plan Climat Territorial et au Schéma Régional de Cohérence Territoriale (SRCE) de la Région, il regroupera en cohérence les opérations prévues pour la reconquête de qualité de l'air, de l'eau et des sols, et inclura toutes les actions de maîtrise et d'alternative énergétique dans les domaines de la production, de la consommation, de l'urbanisme, des transports, de l'habitat ou des services. On recherchera en priorité un meilleur bilan carbone du territoire, et une réduction significative des gaz à effet de serre ; le boisement et les espaces végétaux permanents jouent évidemment un rôle fonctionnel dans un tel bilan. Fortement associé au volet social, cet effort ciblé présente en outre l'autre avantage d'être créateur d'emplois et de mieux-vivre.

> Une trame verte et bleue fonctionnelle en Flandre-Lys

Outre sa valeur fonctionnelle de maillage écologique et de document directeur d'un vaste effort de régénération de zones humides, de plantation de haies et d'arbres, une telle ré-appropriation du paysage par la population locale doit générer une meilleure image et attractivité du territoire, et des activités nouvelles. Les corridors biologiques situent un niveau d'excellence dans l'ambition, freinent la dramatique érosion de notre biodiversité, mais impliquent une longue détermination. De nombreuses opérations locales et les documents d'urbanisme figurent dans cet ensemble.

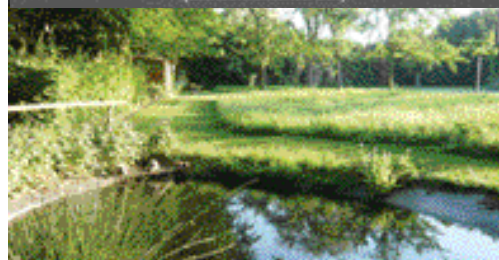
> Un programme d'économie solidaire et d'économie de proximité

Dans une ambiance générale de plus grande responsabilisation de tous, de meilleure qualité de vie, mais aussi de crise économique, le soin de l'équité et de l'attention pour les moins bien lotis devient une évidence, elle aussi créatrice d'emplois classiques et hybrides. Le tissu associatif local dense et dynamique est la chance essentielle de réussite dans ce domaine, qui rejoint les efforts en faveur de la valorisation des ressources locales, des circuits courts, de la consommation éthique, mais aussi d'une gouvernance partagée. Le programme général d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) qui recoupe les trois axes repose lui aussi sur les compétences associatives et l'éducation populaire.

UN TABLEAU D'OPÉRATIONS CONCRÈTES

Par délibération du 5 juin 2013, le Conseil Communautaire a adopté les propositions d'actions élaborées lors de la phase de construction de l'agenda 21. Le tableau complet de 45 opérations prévues est trop volumineux pour figurer dans ce document, mais il est disponible sur le site de la CCFL. Il constitue un portefeuille de projets appelés à se réaliser dans les prochaines années, hiérarchisés en fonction de leur facilité de mise en œuvre.

À ce tableau s'ajoutent les opérations déjà engagées par la Communauté qui ont toutes leur place dans les critères du développement durable, et la liste s'allonge continuellement de nouveaux projets dont l'opportunité n'existait pas au moment de la conception coopérative du tableau. Il revient aux budgets annuels de la CCFL de les intégrer progressivement, bien que tous n'impliquent pas forcément de dépenses supplémentaires.



UN BILAN DE MANDAT CONSÉQUENT

24 commissions ont généré durant le mandat 2008-2014 un nombre conséquent d'actions de développement durable qui ont été consacrées à l'occasion d'une délibération-cadre votée à l'unanimité en juin 2013.

Un fonds de concours de 350.000 € a permis aux collectivités d'installer des panneaux photovoltaïques, de construire en HQE, de doter l'éclairage public d'ampoules basse consommation, d'acheter des véhicules électriques..., tandis que des particuliers ont obtenu des aides pour installer du solaire thermique ou photovoltaïque, isoler des toitures, acheter cuves à eau ou composteurs (416.230 € pour 372 dossiers).

Avec l'appui du FRAMEE, une étude d'optimisation a permis de passer de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères à une redevance incitative. Le tarif des bacs jaunes a été réduit pour appliquer le principe "Plus je trie, moins je paie".

**ECONOMIES D'ÉNERGIE
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE**

Notre Communauté a été à l'origine de la création d'un Espace-Infos-Energie en pays Cœur de Flandre. 181 personnes ont été accueillies et 435 renseignées : isolation, éco-matériaux, performance énergétique...

Une étude de faisabilité sur la méthanisation a été lancée dans le cadre de l'agenda 21. Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été confiée à la Chambre d'Agriculture de Région. Une subvention de 80 % a été accordée par l'ADEME et la Région. Autre étude stratégique, celle portant sur la création d'une plateforme multimodale et la mise en œuvre de pôles-gare à La Gorgue et Merville est en cours, avec l'appui du Conseil Général du Nord, dans le cadre d'un FDAN Grands Projets.

Un Point Environnement Conseil a été créé à l'Espace Culturel Robert Hossein de Merville. La CCFL a pris en charge 50 % de son fonctionnement. Le PEC est animé par l'association RéAgir. La CCFL a également soutenu l'opération "Les Ambassadeurs de la Biodiversité", portée par Lestrem Nature et financée par la Région. Un appel à projets vient d'être lancé en direction des écoles, des collèges, des lycées et des associations pour les aider à sensibiliser leurs publics. Les semaines du développement durable, organisées par la ville de Merville, ont été soutenues par la CCFL : accueil d'Hubert Reeves en 2012 sur le thème de la biodiversité et d'Albert Jacquard en 2013 sur le thème de l'économie solidaire.

Les friches Engrais-Nord-France de Merville ont fait l'objet d'une Approche Environnementale de l'Urbanisme. Après avoir été démolies, ces friches doivent être requalifiées : logements, corridors boisés, pôle-gare, surface commerciale, jardins partagés... La friche Madeleine de La Gorgue a été transformée en hôtel et pépinière d'entreprises avec l'appui du Conseil Général.

"Pour être reconnue, la Communauté de Communes Flandre Lys devra relever le défi de passer d'une dynamique de développement durable à une action plus structurelle, consistant à appliquer les principes correspondants à l'ensemble des politiques communautaires.

Il s'agit pour cela de mobiliser tous les élus et tous les services.

Un agenda 21 doit être un outil de planification avec des actions opérationnelles et pas seulement un catalogue de bonnes intentions.

Je tiens à remercier le consultant Alain Trédez qui a permis de poser les bases de notre agenda 21 communautaire. Merci aussi à Maritie Bernasiak, chargée de mission Environnement de la CCFL pour son implication."

Jacques Parent, ancien vice-Président de la CCFL chargé du développement durable, Conseiller général du Nord



"Durant le mandat 2008-2014, notre agenda 21 a prévu des aides aux collectivités et aux particuliers. Beaucoup a été fait, une dynamique a été

lancée et je remercie Jacques Parent pour son implication : il a permis à la CCFL de prendre en compte la question du développement durable.

Il reste encore beaucoup à faire. Par exemple, toujours dans le cadre de l'agenda 21, il serait utile de soutenir les petites et moyennes entreprises du développement durable. La Région, la CCI et les Départements ont lancé la 3^{ème} Révolution industrielle. Pourquoi ne pas accompagner les entreprises qui ont choisi d'y participer ?"

Jean-Michel Gallois, Vice-Président en charge en Développement Durable



"Notre planète va mal. Notre avenir est entre nos mains. Il faut réagir, et vite, avant qu'il ne soit trop tard"

Hubert REEVES, Astrophysicien, Président d'Humanisme et Biodiversité

"Votre démarche va dans le bon sens. L'ADEME et la Région soutiennent les projets de la CCFL. Votre agenda 21 doit maintenant entrer dans une phase plus opérationnelle pour être pleinement reconnu. Il doit aussi aller plus loin dans le champ de l'urbanisme durable"



Hervé Pignon, Délégué Régional de l'ADEME



"La démarche d'Agenda 21 de la CCFL a pris en compte la préservation de la biodiversité. Les actions de préservation de l'environnement ont été soutenues durant le mandat 2008-2014, au travers de plusieurs actions que nous avons pilotées ou dont nous sommes partenaires, en particulier le notre projet de recherche sur la dispersion floristique le long des fossés, projet piloté par le CNRS Université de Rennes 1, "Les Ambassadeurs de la biodiversité" avec Nord Nature Environnement, le groupe IDEES, l'association RéAgir et la Base EEDF de Mobeque, la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces verts publics avec la FREDON Nord/Pas-de-Calais, la mise en place d'un Espace Action Nature avec le Conseil Régional Nord Pas de Calais... J'espère cette démarche sera poursuivie et amplifiée notamment sur la gestion différenciée des espaces, la préservation des terres agricoles, le développement de l'agriculture biologique..."

Jean-Louis Wattez, Président de Lestrem Nature



"J'approuve la démarche agenda 21 de la CCFL : les associations ont été consultées et les citoyens engagés ont pu s'exprimer. Les questions de solidarité, d'insertion et d'emploi ont été prises en compte. En effet, un agenda 21, ce n'est pas seulement l'environnement, c'est aussi la prise en compte du social et des publics fragiles"

Nelly Lété, Présidente du groupe IDEES